

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article2447>

Communiqué Réunion à la DGAFP du 13 mars LE PIRE SE CONFIRME

- PUBLICATIONS - Tracts et Communiqués - Déclarations tracts USFE, FERC, CGT -

Date de mise en ligne : mercredi 14 mars 2018

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Communiqué Réunion à la DGAFP du 13 mars LE PIRE SE CONFIRME

Programmée récemment, une réunion avait lieu ce matin à la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique.

D'après ses initiateurs – les ministres -, ce rendez-vous avait pour objet d'explicitier au mieux le document intitulé « Refonder le contrat social avec les agents publics ».

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'effectivement les positions gouvernementales ont été étalées au grand jour ! Et ce n'est pas exagérer que de dire que ce qui est à l'ordre du jour est bien le démantèlement du Statut Général ... Compte-tenu des contraintes horaires et de l'importance des enjeux, seuls les deux premiers points du document ont été abordés.

A partir de présupposés idéologiques et de contrevérités de la part de nos interlocuteurs, ce qui est confirmé c'est bien la réduction des instances consultatives (suppression des CHSCT) et l'amputation drastique de leurs prérogatives, en particulier pour les CAP.

A la question cruciale du maintien des droits syndicaux, il n'a même pas été répondu, ce qui laisse augurer le pire !

Et, s'agissant des non titulaires, ce qui est à l'ordre du jour, c'est non seulement le recours accru à cette forme d'emploi mais, au-delà, le fléchage des missions entières où, par principe, le recrutement de fonctionnaires serait banni pour laisser place aux contractuels. Ce qui se dessine, c'est donc l'arrêt du recrutement statutaire dans des pans entiers de la Fonction publique. C'est la mise à mal d'un des principes fondateurs du Statut !

La quasi-unanimité des organisations syndicales se sont élevées fermement contre de telles perspectives et ont réclamé soit le retrait pur et simple de ce document, soit sa réécriture intégrale, mais ces légitimes exigences n'ont pas obtenu le plus petit début d'ouverture.

Pour la CGT, plus que jamais, l'heure est à construire le rapport de forces du plus haut niveau possible, en commençant par être massivement en grève et dans les manifestations le 22 mars.

Montreuil, le 13 mars 2018